



Villers-le-Temple: tour d'enceinte du château

Le village doit son nom à deux grands ordres religieux militaires : les Templiers, à partir de 1260, puis la Commanderie des Chevaliers de l'Ordre de Malte (de 1313 à 1793) dont le siège est l'ancien château dont ne subsistent que deux des quatre tours, la grange des Dîmes et la basse-cour. L'église Saint-Pierre date du XIII^e. Sa tour a été reconstruite en 1771 et son portail en 1778. Parmi les huit pierres tombales se trouve celle de Gérard de Villers, fondateur de la Commanderie et mort en 1273. Sur le mur de l'abside, on remarque la pierre commémorative de Fr. Layrede Breteuil,

commandeur de Villers-le-Temple en 1759. Au n° 12, le manoir de la Tour, ancienne maison forte jadis entourée de douves (propriété privée), la tour médiévale, le corps de logis (XVI^e s.) et la ferme de l'Abbaye (1779-1790).

Au carrefour de Fraineux-Huy-Nandrin, prendre la rue de la Tourette, en laissant sur la gauche, l'église Saint-Pierre. Au premier carrefour, prendre à droite la rue Pont de Chessaine vers les Marlières. La route descend jusqu'au ruisseau du Fond de Houripont que nous franchissons. Après 50m, prendre vers la gauche un chemin en pente raide qui devient le sentier de terre N° 48. Cinquante mètres plus loin, prendre vers la gauche pour atteindre une route asphaltée que l'on descend jusqu'au ruisseau précédemment traversé. La route de droite nous mènera au moulin de Neufmoulin. Après 20m, prendre le chemin à votre gauche et franchir de nouveau le ruisseau. Remonter le chemin rocaillieux jusqu'à la rue Saint-Jean-Sart à suivre sur 700m. S'engager alors dans un chemin à droite, puis après 50m, prendre à gauche sur 750m pour rejoindre la rue Lovine.

55

km 95,0 Rue Lovine : tourner à droite. Au bout de cette rue (territoire d'Outrelouxhe), délaissier à droite la route menant vers Ombret-Rawsa et continuer la rue Ferrée vers Les Göttes (Modave) en délaissant la rue Elmer, à gauche. Au carrefour suivant, prendre à gauche la rue Freddy Terwagne. Suivre cette rue et prendre à droite la rue des Charmilles qui se dirige vers le Centre Agricole de l'Etat. Passer devant le Centre jusqu'à la rue des Jonquières. Prendre à droite la rue de la Charmille **sur 750 m. On arrive devant un sentier entre deux clôtures. L'emprunter jusqu'au bois. Pour suivre en appuyant sur la gauche et suivre le chemin jusqu'à un rond-point. Tourner à droite et traverser la N 684 en direction des Neuf Bonniers. Tout de suite après le rond-point, emprunter un sentier à gauche. Un peu plus loin à un croisement en T, tourner encore à gauche. Suivre le sentier en direction de deux grands pylônes. Au deuxième pylône, tourner deux fois à droite. Passer près du premier pylône et tourner à gauche** sur le chemin de terre qui longe le bois de Tihange. Ce chemin conduit à la ferme de Gée (dont le portail est surmonté des armoiries de l'abbé Ponty de Pontillas) et, à droite, au Château de la Motte en Gée.



